

# Déclaration québécoise pour l'innovation sociale

AVRIL 2011



# DÉCLARATION QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION SOCIALE

## **Pour un système d'innovation sociale au Québec**

Le développement d'une société dépend de plus en plus de sa capacité d'innover. De toutes les formes d'innovation, l'innovation sociale est l'une des plus cruciales.

Le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) a formé une communauté d'intérêt composée d'une vingtaine de représentantes d'organisations reconnues comme leaders de l'innovation sociale au Québec. Fort de l'appui de cette communauté composée de praticiens, de théoriciens et d'agents de liaison de l'innovation sociale, provenant de milieux institutionnels et de la société civile, oeuvrant dans le secteur économique, le secteur social, en éducation ou en culture, le RQIS presse le gouvernement du Québec et les différents acteurs de la société à prendre des mesures pour renforcer le système québécois d'innovation sociale, le reconnaître, le structurer davantage et lui donner les moyens de se mettre au service du développement du Québec.

Ces mesures viendraient appuyer la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), dans laquelle l'innovation sociale, bien qu'évoquée, occupe une portion congrue.

La pauvreté, les inégalités, l'isolement des immigrants ou la marginalisation des populations autochtones ou de certaines catégories de jeunes, l'analphabétisme comme le décrochage scolaire, la violence ou la maladie, la dévitalisation de communautés rurales sont autant de phénomènes qui pèsent lourd sur le développement de notre société.

Il s'agit d'enjeux majeurs qui ont des impacts sur l'économie et sur les finances publiques. Ils représentent surtout un gaspillage éhonté de potentiel humain et condamnent des communautés entières à l'échec.

Au cours des dernières décennies, le Québec a su innover sur le plan social. Que ce soit par la création de centres de la petite enfance ou de carrefours jeunesse emploi, dans le dialogue avec les Premières Nations ou l'intervention psychosociale, en ruralité ou en économie sociale, des nouvelles pratiques ont changé la donne.

Nos succès sont réels. Mais les approches développées, au cours des cinquante dernières années, sont désormais insuffisantes pour résoudre des problèmes rendus plus complexes par des phénomènes majeurs.

La transition démographique que vit le Québec impose un nouveau contrat social entre les générations. Les changements climatiques et les atteintes à la biodiversité exigent la définition d'un nouveau rapport aux ressources naturelles. La mondialisation change fondamentalement les rapports économiques et sociaux. Les nouvelles technologies numériques rendent les populations plus mobiles et facilitent l'accès à la connaissance, mais ont en même temps le potentiel de provoquer des fractures sociales profondes et des inégalités nouvelles.

# DÉCLARATION QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION SOCIALE (SUITE)

## Qu'est-ce que l'innovation sociale<sup>1</sup>?

Ce n'est pas d'hier que le Québec innove sur le plan social. Mais c'est depuis peu de temps que l'expression « innovation sociale » est employée pour qualifier cette forme de renouvellement des pratiques. On trouve plusieurs définitions de ce concept. Nous pourrions le résumer ainsi :

***Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant<sup>2</sup>.***

Les innovations sociales sont « sociales » autant dans leurs finalités que dans leurs processus. Elles répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations entre des personnes et des groupes qui n'avaient pas nécessairement l'habitude de coopérer. L'innovation sociale naît d'un processus nécessairement ouvert. Les innovateurs sociaux ont été, en ce sens, précurseurs de ce que recherchent aujourd'hui de plus en plus les institutions et les entreprises pour accélérer l'innovation technologique par ce que l'on appelle l'innovation ouverte.

En d'autres termes, les innovations sociales sont, en soi, bonnes pour la société mais, par leurs processus de création et de mise en œuvre, augmentent en même temps la capacité d'agir de la société.

Faut-il rappeler que les principaux écueils à l'implantation réussie d'une innovation ne sont pas, le plus souvent, d'ordre technologique? Ils découlent de facteurs organisationnels, sociaux et culturels. La gouvernance, les processus démocratiques en place, l'organisation du travail et l'exercice du leadership influencent la capacité d'une organisation ou d'une collectivité de se renouveler, de répondre aux besoins, de soutenir la concurrence ou de favoriser la coopération, notamment dans un contexte de mondialisation.

## Facteurs clés

Le Réseau québécois d'innovation sociale a identifié 12 facteurs clés<sup>3</sup> à privilégier pour faciliter l'émergence et la pérennisation de projets d'innovation sociale :

- Le déclencheur est la combinaison d'une problématique sociale non résolue, d'un contexte propice (crise, politique gouvernementale, etc.) à l'application d'une solution nouvelle et de la volonté d'acteurs d'œuvrer ensemble à la recherche d'une réponse à un problème bien défini.
- La solution est le fruit d'un travail collaboratif entre plusieurs acteurs de la société, souvent même des acteurs qui n'ont pas l'habitude de coopérer, car le problème à résoudre comporte de nombreuses dimensions.

1. Voir à la page 6 et 7 pour la liste complète des membres de la communauté.

2. Amalgame de définitions de Camil Bouchard, du RQIS, du CRISES, du Stanford Center for Social Innovation et de Young Foundation.

3. Ces facteurs clés ont été formulés à partir des travaux effectués par la communauté au cours de la dernière année et s'appuient sur une quinzaine de cas d'innovation sociale provenant de leurs propres expériences et de dizaines d'heures d'échanges et de discussions.



# DÉCLARATION QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION SOCIALE (SUITE)

- Le projet d'innovation combine les savoirs expérientiels, avec les savoirs scientifiques et techniques, et tient compte du contexte culturel particulier. La combinaison de ces savoirs variés conduit à la coproduction de nouvelles connaissances.
- Le projet a une visée transformatrice et vise un changement systémique.
- Les partenaires font preuve d'audace, ils acceptent l'incertitude inhérente à un projet d'innovation, la présence d'un « inconnu assumé ». Ils reconnaissent le risque et l'assument jusqu'au bout de la démarche.
- Un triple leadership est nécessaire à la réussite du projet : 1) le leadership individuel de ou des initiateurs du projet; 2) le leadership organisationnel qui se caractérise par l'appui des organisations impliquées à un processus novateur qui dépasse leurs pratiques habituelles; 3) le leadership collectif qui apparaît dans la communauté porteuse de la mise en œuvre du projet.
- L'engagement à long terme des bailleurs de fonds est un enjeu crucial.
- Le temps est une donnée fondamentale. Il faut du temps pour concevoir le projet, tisser des liens de confiance entre les partenaires et du temps pour le réaliser, puis encore du temps pour l'évaluer et assurer son rayonnement, sa diffusion, sa réplication, son appropriation par les communautés concernées afin d'assurer une transformation des pratiques.
- Le rayonnement du projet est essentiel à sa reconnaissance et, éventuellement, son institutionnalisation.
- Il faut savoir s'ajuster aux changements de contexte ou à l'évolution de l'environnement dans lequel agissent les partenaires.
- Le transfert, l'appropriation, la pérennisation du projet sont l'aboutissement nécessaire. Le projet doit avoir trouvé preneur auprès des personnes concernées et répondre aux besoins initialement identifiés.
- L'établissement d'un lien de confiance entre les acteurs, qui se traduit par l'adoption d'une gouvernance partagée, est le ciment du projet.

## Un système à renforcer

Il y a plusieurs raisons pour appuyer l'innovation sociale.

- L'innovation sociale permet de mettre en œuvre des solutions plus efficaces, plus justes et plus durables que celles existantes, à des problèmes sociaux de plus en plus complexes;
- Elle produit un bénéfice pour l'ensemble de la société et non seulement pour certains individus;
- Elle augmente la capacité d'agir des collectivités;
- Elle a permis de développer une expertise en innovation ouverte recherchée par les institutions et les entreprises pour accélérer l'innovation technologique.

# DÉCLARATION QUÉBÉCOISE POUR L'INNOVATION SOCIALE (SUITE)

## Les recommandations

*La communauté d'intérêt formée par le Réseau québécois en innovation sociale a formulé les recommandations suivantes :*

- 1. Prendre des mesures pour renforcer le système québécois d'innovation sociale;*
- 2. Conserver l'expertise accumulée en assurant un soutien financier adéquat au Réseau québécois en innovation sociale (RQIS). Présentement, le RQIS est soutenu par l'Université du Québec (UQ) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE);*
- 3. Maintenir et élargir la communauté d'intérêt en innovation sociale créée par le RQIS (ministères, institutions, municipalités, fondations) et la doter de moyens pour poursuivre son mandat;*
- 4. Créer une structure permanente et indépendante pour conseiller le gouvernement sur l'innovation sociale;*
- 5. Produire et tenir à jour un état de situation de l'innovation sociale et de sa contribution au développement du Québec;*
- 6. Mettre en valeur les innovations sociales québécoises et les faire connaître ici et à l'extérieur du Québec;*
- 7. Développer une culture de l'innovation sociale;*
- 8. Créer les conditions d'expérimentation de l'innovation sociale au sein des institutions publiques et dans la société civile;*
- 9. Favoriser la création d'un écosystème de soutien à l'innovation sociale incluant des modalités de financement (public, philanthropique et privé), de formation, de recherche, de transfert de connaissance et d'évaluation;*
- 10. Réserver le dernier projet structurant prévu à la SQRI au domaine de l'innovation sociale;*

*afin de consolider le système québécois d'innovation sociale, le reconnaître, le structurer davantage et lui donner les moyens de se mettre au service du développement du Québec.*



## MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT

### **Nadine Arbour**

Directrice  
Groupe d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES)  
Cégep de Jonquière

### **Jean Bernatchez**

Professeur-chercheur  
Département des sciences de l'éducation  
Université du Québec à Rimouski (UQAR)

### **Josée Beaudoin**

Vice-présidente  
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)

### **Luc Dancause**

Agent de recherche et de planification  
Équipe de soutien à la mobilisation des connaissances  
Service des partenariats et du soutien à l'innovation  
Université du Québec à Montréal (UQAM)

### **Marie-Thérèse Duquette**

Responsable du développement des actions concertées  
Fonds de recherche sur la culture et la société (FQRSC)

### **Jérôme Elissalde**

Agent de recherche et de planification  
Équipe de soutien à la mobilisation des connaissances  
Service de la recherche et de la création  
Université du Québec à Montréal (UQAM)

Agent de mobilisation des connaissances  
Groupe de recherche Médias et Santé  
(jusqu'en octobre 2010)

### **Jean-Marc Fontan**

Codirecteur et chercheur  
Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS)  
Université du Québec à Montréal (UQAM)

### **Jacques Fortin**

Directeur de la gestion de l'information  
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

### **Luc Gaudet**

Directeur général et artistique  
Mise au jeu

### **Thomas Gulian**

Chercheur  
Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI)  
Collège de Maisonneuve

### **Juan-Luis Klein**

Directeur  
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

### **Geneviève Issalys**

Conseillère à la direction  
Association québécoise des centres de la petite enfance

### **Lucie Lapierre**

Conseillère à l'innovation  
Québec en Forme

### **Andrée LaRue**

Agente de recherche  
Direction de la vie étudiante, des études et de la recherche  
Siège social de l'Université du Québec (UQSS)

### **Carole Lévesque**

Professeure  
Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Directrice  
DIALOG - le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones



## MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT (SUITE)

### **Chantale Mailhot**

Professeure agrégée  
Groupe de recherche portant sur l'utilisation, la  
valorisation et le transfert  
des connaissances  
HEC Montréal

### **Christopher McAll**

Professeur  
Université de Montréal  
  
Directeur scientifique  
Centre affilié universitaire-CSSS Jeanne-Mance et  
Centre de recherche de Montréal sur les inégalités  
sociales et les  
discriminations [CREMIS]

### **Martine Morissette**

Directrice générale  
Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais (CJEO)

### **Nathalie Roy**

Chargée de programme  
Fonds de recherche sur la culture et la société (FQRSC)

### **Catherine Roy-Boulanger**

Coordonnatrice  
Réseau québécois en innovation sociale (RQIS)

### **Martin Robitaille**

Directeur  
Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) –  
Innovation sociale et développement des collectivités  
Université du Québec en Outaouais (UQO)

### **Lyne Sauvageau**

Directrice  
Direction de la vie étudiante, des études et de la recherche  
Siège social de l'Université du Québec (UQSS)

### **Linda St-Pierre**

Présidente-directrice générale  
Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec  
(CTREQ)

### **Michel Venne**

Directeur général  
Institut du nouveau monde